

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2016)
Heft: 2113

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2113

Edition du
22 février 2016

DANS CE NUMÉRO

Régulation bancaire: le combat d'arrière-garde des banquiers (Jean-Daniel Delley)

Un peu d'histoire pour resituer la querelle sur les réserves réclamées aux banques

Politique de sécurité: qualité suisse, opacité fédérale (Jacques Guyaz)

Le rapport mis en consultation par le Conseil fédéral est bien plus intéressant qu'il n'en a l'air

«Fairtrade», une trappe qui maintient les pays en développement dans le rôle de fournisseurs de matières premières (Charlotte Robert)

Les paradoxes d'une action conçue pour favoriser les producteurs du tiers-monde

De la croissance économique au développement humain (Jean-Daniel Delley)

Remettre le PIB à sa place pour faire place à une économie de la qualité